

L'IDÉE FIP... n° 2014 - 2 ?

Journal syndical d'humeur, d'humour (surtout celui-là) et d'opinions

✂ EDITO

Les temps changent, décidément. Après plusieurs mois consécutifs de sinistrose consommée, le baromètre semble enfin confirmer, avec insistance, l'arrivée des beaux jours. Aujourd'hui, et aussi surprenant que cela puisse paraître, il est patent que les effets du réchauffement climatique se font également ressentir sur d'autres niveaux. Allant même jusqu'à réchauffer le dialogue social partout dans notre ministère !

Fini le temps des harangues assassines, fini le temps des acerbes allusions. Aujourd'hui l'heure est à la sérénité. Pourtant l'affaire paraissait si douteuse de prime abord qu'elle nous vit trop souvent transformer cette tribune en tribunal. Sans doute que les vieilles habitudes, faites de méfiance et - il faut bien l'avouer - d'une bonne dose de défiance, avaient réussi à assombrir un horizon qui s'annonçait pourtant radieux.

Mais au fait, de quoi avons nous peur ? De bien peu de choses au final. Car qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Que reste-t-il qui fut si important, si inquiétant qu'il y ait eu ici tant de suspicions envers ce qui ne s'avère être que des bonnes intentions ? Il faut bien l'admettre l'action résolue et déterminée de notre Directeur Général porte ses fruits. Cette embellie si longtemps attendue ne fait que démontrer une fois pour toutes que les importants efforts de communication et d'explications des salutaires réformes menées dans notre ministère distillent maintenant et sans équivoque leurs innombrables bienfaits. Il faut bien le reconnaître : nous avons tort.

Notorious Big Brother († 01/04/2014 R.I.P.)

SOMMAIRE

p.1 Edito (info ou intox ?)

p.2 Au fil de l'eau

p.3 Dossier : la démarche stratégique

p.4 Brèves

Appel à la grève le 1^{er} avril 2014 ✂



Les brigades vont ENFIN recevoir des ordinateurs portables !



Grâce à mon nouvel ordinateur et à son programme spécialement élaboré par nos meilleurs équipes, nous allons vous simplifier la vie!



AGENDA :

✓ 1^{er} avril !

✓ Le département encore à la pointe de l'expérimentation ! Les premières informations concernant la prochaine campagne IR commencent à arriver ; Cette année l'Administration va encore aller plus loin dans l'assistance des usagers pour leur déclaration : des équipes de volontaires désignés d'office (binômes équipés de tablettes tactiles) seront constituées et iront assurer un soutien technique à domicile auprès des particuliers. ∞ Bien sûr le volet indemnitaire n'est pas en reste, car les collègues qui participeront à l'expérimentation se verront octroyés des remboursements de frais de repas et de transport, à l'instar des EDRAs. ∞

Info ou intox ?

✓ Dématérialisation encore et toujours : le département est un des 3 expérimentateurs pour les tablettes tactiles et les ordinateurs mis à disposition du public, pour les inciter à utiliser internet. Un premier point d'étape a été débattu lors du dernier CTL et a révélé au grand jour le déficit d'information sur l'offre de services en ligne du site impots.gouv.fr. Le dispositif sera donc reconduit sur les sites de L'Hay et de Villejuif pendant la prochaine campagne et jusqu'en juin. Décidément les « voltigeurs » ont de l'avenir...

Info ou intox ?

✓ Malin ! Toujours pour la prochaine campagne IR, et dans un souci d'amélioration de la relation usager, des espaces de détente et de convivialité seront installés dans les zones d'accueil ∞. L'administration espère ainsi développer le civisme fiscal des contribuables et escompte une nette amélioration des indicateurs ∞... Les moyens mis à disposition seront donc à hauteur des gains attendus ∞ : fauteuils auto-relaxants, bars à sourire, petits fours et soft-drinks permettront aux contribuables d'effectuer leur télédéclaration dans des conditions optimales. De plus les tablettes tactiles utilisées seront offertes ∞ à la validation de la 1 000 000^{ème} télédéclaration. ∞

Info ou intox ?

✓ Point d'étape sur les travaux de rénovation des locaux de la DDFiP : à l'issue d'un groupe de travail particulièrement constructif ∞, il a été décidé d'étudier lors du prochain CHS-CT la pertinence du financement d'un vaste chantier de remise aux normes anti-sismique ∞ du bâtiment. En effet, l'expérience de la réfection des façades extérieures (perçage des murs) a permis de révéler l'existence de nombreuses failles ∞ qui, compte tenu de la nature du sol argileux - et un peu frieux - sur lequel reposent les fondations, posent la question de la pérennité des locaux. ∞

N.B. : pour ceux et celles qui auraient des doutes, cette rubrique est truffée de ∞, mais une vraie information s'est glissée à l'intérieur. Vous l'avez trouvée ? (Solution au prochain numéro).



Dossier: La démarche stratégique, une définition en trois clics !

Initiée par Notre Directeur Général, c'est la démarche de consultation et de compilation des milliers de propositions issues de l'ensemble des agents et agentes de la DGFIP qui a conduit à l'élaboration d'un document de 47 pages disponible sur Ulysse et pertinemment intitulé : « Une stratégie de confiance 2013-2018 ». ☘

Je vous invite à le lire, vraiment c'est bien... ☘

Concrètement la démarche stratégique est la feuille de route de la modernisation nécessaire de la DGFIP. Elle s'appuie principalement sur une adaptation progressive du réseau sans fil et à l'intensification du tout numérique. Cette évolution indispensable va connaître ses premières déclinaisons dès la prochaine campagne IR.

En effet dans un souci de rationalisation et de maîtrise des coûts de maintenance informatique, en constante augmentation du fait du recours massif à la télédéclaration, notre Bruno Bizard a décidé la généralisation des téléprocédures papiers. Ainsi 13 millions de déclarations « ultra simplifiées - pré validées » ☘ seront envoyées aux contribuables. Etant également déjà « pré enregistrées » dans ILIAD aucun retour du document ne sera nécessaire, le silence du contribuable valant approbation. ☘

Le bonheur est dans le « pré » quoi...

Cette nouvelle procédure mettra fin à l'expérimentation du scannage des 2042 qui, comme Solidaires Finances Publiques n'avait de cesse de le souligner, n'a plus aucun sens au moment où il a été également décidé de rappeler l'ensemble des listes complémentaires des concours afin de pouvoir mettre un agent derrière les 22 000 postes informatiques achetés récemment ☘.

Clic !

Les discours euphoriques de Notre Bruno Bizard ☘ ne doivent pas faire perdre de vue une réalité : les contributions des agents et agentes ont été très nombreuses pour ne pas dire pléthoriques. A l'image de ce qui s'est passé lors de la mise en place de la DGFIP, les agents ont tout à gagner du point de vue de leur carrière (jours de congés supplémentaires pour récompenser les bons résultats annuels ☘, accélérations de carrières généralisées par services, anticipations des effets de l'inflation dans la revalorisation du point d'indice, etc.). De plus, aucune contrepartie de quelque nature que se soit en terme d'objectifs et de charge de travail n'est réclamée. Désormais, ce sera « plus nombreux et mieux payés » ☘. Afin de sécuriser le dispositif, une mesure forte a également été décidée par Notre Directeur Général : toute suppression nouvelle d'emploi dans les 5 ans qui viennent donnera lieu au versement de dommages et intérêts sous forme d'accélération de carrière (un peu à l'image de ce qui s'est passé pour le dossier des ZUS) ☘.

Clic !

Quant aux moyens de fonctionnement, le budget de la DGFIP continuera à être régulièrement augmenté. ☘ D'ores et déjà plusieurs axes de travail ont été dictés par Notre Directeur Général bien aimé ☘. Dans une recherche constante de l'amélioration des conditions de vie au travail des agents, il a décidé de développer le maillage territorial des trésoreries, permettant ainsi de les rapprocher du domicile des agents ☘ (Il est même prévu d'instaurer un budget spécial pour le ramassage à domicile des collègues, dans toutes les régions ne bénéficiant pas d'un réseau de transport en commun développé ☘). Pilotées par les équipes de directions locales, les nouvelles implantations devront également se faire dans des locaux neufs, respectant la norme BBC (pas barbecue hein, restons sérieux !) et garantissant un espace de vie au travail de minimum 20m² par agent.

Et clic !

Le soleil se lève à l'est, Notre Bruno Bizard se couche à l'ouest !!!



Erreur de la banque en votre faveur



L'ancien chef de la diplomatie, Dominique de Villepin, a effectué, selon le quotidien conservateur britannique *The Daily Telegraph* une journée de travail afin de percevoir un bonus de retraite. Cette journée de travail lui aurait permis, selon le quotidien, de faire valoir des droits à la retraite prévoyant le versement d'un bonus de 100 000 euros. Ce versement aurait été autorisé par le gouvernement socialiste au pouvoir en France. Selon le quotidien britannique, la raison et les détails de ce droit à une prime de retraite ne sont pas clairs, et le journal précise que ses tentatives pour obtenir des éclaircissements auprès du ministère français sont restées vaines. Ces sources ministérielles ont précisé que l'accord du Ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius est "probablement" nécessaire afin d'autoriser un tel versement, qui n'aurait toutefois rien d'illégal. Selon un porte-parole de Dominique de Villepin, cité par le *Telegraph*, il y aurait eu "une erreur administrative que Dominique de Villepin a déjà demandé de rectifier auprès des autorités compétentes dès qu'il en a été fait état", sans préciser de quelle erreur il s'agissait, ou si l'argent avait été remboursé. Un porte-parole du ministère, également cité par le journal, a ajouté qu'il n'y avait "pas eu de traitement discrétionnaire ou préférentiel" à l'égard de celui qui occupa le poste de Premier ministre de 2005 à 2007, sous la présidence de Jacques Chirac.

Comme vous le savez tous, ceci n'est malheureusement pas une blague... mais vous comprenez, nous ne sommes pas augmentés depuis plusieurs années car il faut faire des économies (sur le dos de qui ?!?).



APPEL A LA GREVE LE 1^{er} AVRIL 2014



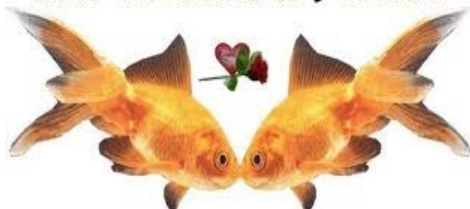
Rendue plus que nécessaire par la réussite de la journée de grève du 20 mars dernier (je vous rappelle que nous étions presque un collègue sur trois à être gréviste), l'intersyndicale supra-internationale a décidé un nouvel appel à la grève solitaire pour la journée du 1^{er} avril prochain. Cette journée d'action a pour but de demander le retour à la situation antérieure à la DGFIP. A cette occasion, le seul manifestant défilera en marche arrière, de toutes les manières possibles, le long d'un parcours allant de la Nation à la République, et ce sans prendre le métro.

Légende :

✓ Info ou intox ?

✓ ∞

Bon Poisson d'Avril !



Car un « brun » d'humour ne fait jamais de mal !

Alors, vive le 1^{er} avril !